

VanLien

Conseils d'entretien



VanLien fournit des produits de haute qualité. Il arrive toutefois que les composants doivent être remplacés en raison de dommages, d'influences environnementales ou de leur âge. Si vous remplacez les composants à temps, la fiabilité des appareils d'éclairage et de sécurité reste garantie. Le texte ci-dessous vous fournit des conseils pratiques et des informations précieuses. VanLien : avancée en matière de sécurité.

Sources de lumière

Pourquoi devez-vous remplacer vos tubes fluorescents ?

- Pour maintenir la luminosité à 1 lux en cas de chute de tension. Des tubes anciens ou cassés ont un rendement lumineux médiocre, voire nul.
- Des courants plus élevés peuvent être présents, provoquant le vieillissement ou même une panne plus rapide des cartes électroniques.

De quoi dépend la durée de vie des tubes fluorescents ?

- La marque, la couleur et le type de sources de lumière.
- Durée de fonctionnement (le tube fluorescent est-il constamment allumé ou s'allume-t-il uniquement lors de test ou de chute de tension ?).
- Fréquence à laquelle les tubes fluorescents sont commutés en mode d'urgence.

Conseils pour les tubes fluorescents

- Les tubes fluorescents ont une durée de fonctionnement prévue de 8 000 heures. Si cette source de lumière est constamment allumée, VanLien conseille de remplacer les tubes annuellement. Si elle n'est pas allumée en continu, les tubes peuvent être remplacés tous les deux ans.
- Choisissez les codes de couleur 830 ou 840. Ces tubes ont un meilleur rendement.

- Les tubes défectueux doivent être immédiatement remplacés. En présence d'un tube défectueux, le caisson du dispositif d'urgence peut être défaillant en cas de chute de tension du réseau.

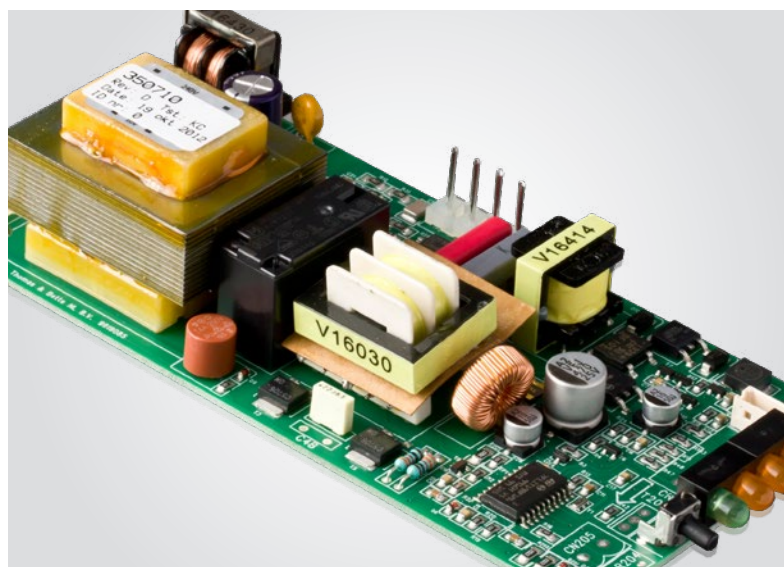
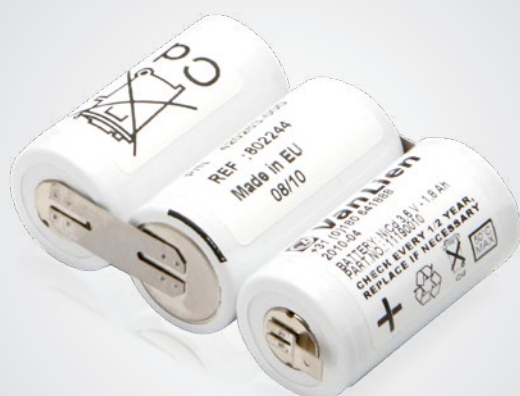
Batteries

Pourquoi devez-vous remplacer les batteries à temps ?

- Pour maintenir la luminosité à 1 lux en cas de chute de tension.
- Pour atteindre la durée de fonctionnement prescrite de 1 ou 3 heures (selon le type de luminaire d'urgence).
- Parce que des batteries défectueuses peuvent provoquer des courants plus élevés, ce qui accélère le vieillissement ou entraîne même une panne plus rapide des cartes électroniques.

De quoi dépend la durée de vie des batteries ?

- La marque et les spécifications techniques des batteries.
- La fréquence et le temps de fonctionnement au cours desquels les luminaires sont allumés.
- Une température ambiante trop élevée ou trop basse influence la durée de vie des batteries.
- C'est pour cette raison que VanLien a développé dans ces luminaires d'urgence des capteurs



FR- (gel) et LS (capteur de lumière), conformément pour une température ambiante comprise entre 5 °C et -25 °C.

- L'entretien intégral des caissons des dispositifs d'urgence.

Quand devez-vous remplacer les batteries ?

- Les batteries doivent être remplacées préventivement, lorsque vous n'avez pas complètement déchargé les batteries dans l'année en cours. Si vos batteries sont complètement déchargées en un an (comme dans les luminaires d'urgence ZT), vous devez les remplacer préventivement tous les quatre ans.
- Les batteries défectueuses doivent être immédiatement remplacées. Dans le cas contraire, le dispositif d'urgence risque de ne pas bien fonctionner lors de chute de tension du réseau. Avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Compatibilité des batteries avec les batteries d'autres fournisseurs

- Les luminaires d'urgence VanLien sont homologués ENEC/KEMA et testés selon la norme NBN-EN-IEC-60598-2-2-2-22 pour l'éclairage de secours, si bien qu'ils répondent aux exigences les plus strictes, notamment en matière de gestion thermique, de vieillissement des pièces et d'extinction de flamme (850 °C).
- VanLien vous offre quatre ans de garantie sur les batteries de dispositifs d'urgence dotés de la fonctionnalité autodiagnostic. En cas d'utilisation de batteries d'autres fournisseurs, la garantie sur la batterie, mais aussi sur le dispositif d'urgence,

sera annulée. Les batteries ont souvent les mêmes dimensions et les mêmes capacités. Les spécificités des batteries sont en revanche différentes. Par exemple, la résistance à la température, le nombre de cycles de charge et de décharge, la taille de la batterie et les bornes peuvent varier. Dans la pratique, ces batteries peuvent avoir une durée de vie nettement plus courte ou même endommager l'électronique. Pour plus d'informations sur les périodes de garantie, VanLien vous renvoie aux conditions de garantie.

Conseils sur les batteries en fonctionnement

- Choisissez des batteries qui satisfont aux exigences élevées et spécifications de VanLien.
- Entretenez-les régulièrement. Déchargez les batteries des dispositifs d'urgence au moins une fois par an, en allumant le dispositif d'urgence (min. 1 à 3 heures, en fonction du type de dispositif). Dispositifs dotés d'une fonctionnalité autodiagnostic VanLien (AD) décharger les batteries automatiquement deux fois par an.

Luminaires

- Vérifiez que les capuchons (prismatiques) et les boîtiers ne soient pas endommagés.
- Vérifiez que les pictogrammes autocollants et les plaques de pictogrammes soient toujours conformes aux normes et réglementations en vigueur.
- Nettoyez au minimum une fois par an le dispositif d'urgence afin d'assurer le bon niveau de lumière.